

INTERVIEW Catherine Frejoux, 59 ans, est administratrice et présidente de la CMVE (commission mutualiste de la vie des élus) de la MSA Poitou. Exploitante agricole à Verruyes, elle fait partie du réseau d'élus de Parthenay depuis 2000.

« Afficher une MSA plus visible et plus disponible »

Dans le cadre de votre mandat, vous êtes tout d'abord administratrice de votre réseau d'élus. Pouvez-vous nous en dire plus sur vos missions et votre rôle ? Je dirai qu'il faut tout d'abord savoir écouter, analyser, répondre et accompagner. En effet, je reste à l'écoute des délégués, tout en leur transmettant des informations en lien avec leur fonction. Je sers aussi de relais entre la commission vie des élus et le conseil d'administration de la MSA Poitou.

Je recueille également les demandes des délégués qui rencontrent des difficultés sur leur territoire afin de répondre au mieux à leurs attentes. Enfin, ma mission est aussi d'accompagner le réseau dans la réflexion, la construction et la mise en route d'une action de territoire, tout en tenant compte des décisions politiques de la



Catherine Frejoux.

caisse centrale liées à la COG (convention d'objectif et de gestion).

Pourriez-vous définir, en quelques mots-clés, le rôle d'un élu MSA de territoire ?

S'impliquer, identifier, proposer, agir. Le mandat de délégué est un acte d'engagement pour une durée de cinq ans basée sur le bénévolat.

Les délégués sont élus par collège : exploitant, salariés agricoles et employeurs de main-d'œuvre. Le délégué MSA est un élu de proximité et un acteur au plan local. Il propose et accompagne des actions axées sur le social, la santé, la prévention, les risques psycho-sociaux. Le délégué identifie les besoins et les attentes des adhérents MSA, propose des solutions adaptées et met en place des actions associant adhérents MSA ou non et partenaires. Acteur important de la vie locale et professionnelle, le délégué présente les actions de la MSA auprès des partenaires et lors des manifestations locales. Il participe aux réunions de son réseau pour enrichir ses connaissances sur les dispositifs MSA et peut suivre des formations proposées par la caisse. Il est le relais entre la mutualité et les adhérents.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la commission mutualiste vie des élus (CMVE), dont vous assurez la présidence ?

Cette commission est composée essentiellement des 12 administrateurs référents des réseaux d'élus. La CMVE recueille les informations au plus près de la réalité du terrain sur l'ensemble du territoire de la MSA Poitou. Cette commission est également force de proposition au conseil d'administration pour développer la vie démocratique et la participation des adhérents au fonctionnement de l'institution. Elle prend en compte les différents profils des territoires.

Elle est aussi chargée d'élaborer l'animation de la vie mutualiste, les orientations de formations des délégués, l'organisation des réunions des réseaux d'élus et les grands axes de communication.

Notre objectif est d'afficher une MSA plus visible, plus disponible pour tous par la présence des délégués MSA qui sont des élus de proximité.

MSA POITOU

ADMINISTRATEURS RÉFÉRENTS DES RÉSEAUX D'ÉLUS

- Dominique Ganne : Bressuire
- Laurent Grolleau : Melle
- Catherine Gaufichon et Philippe Boucher : Niort
- Catherine Fréjoux : Parthenay
- Eric Blot : Thouars
- Chantal Dehalle-Petit : Châtelleraut
- Jacques Bordier : Civray
- Christian Pillot : Loudun
- Alexis Mainfroid : Montmorillon
- Gérard Sardet et Elisabeth Moreau-Bercier : Poitiers